NIGRIN Chiffons de nettoyage des vitres

GTIN: 4008153741500 Numero d'article 10067800

**Tegro AG** 

# 8603 Schwerzenbach/Switzerland



Date d'émission 09.06.2015, Révision 09.06.2015

Version 02. Remplace la version : 01 Page 1 / 9

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1 Identificateur de produit

NIGRIN Chiffons de nettoyage des vitres

GTIN: 4008153741500 Numero d'article 10067800

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## 1.2.1 Utilisations pertinentes

Serviette de nettoyage

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Tegro AG

Ringstrasse 85

8603 Schwerzenbach/Switzerland / SUISSE

Téléphone ++41-(0)44-806 88 88 Téléfax ++41-(0)44-806 88 89 Site internet www.nigrin.ch E-mail info@tegro.ch

Secteur informatif

Informations techniques info@tegro.ch

Fiche de Données de Sécurité sdb@chemiebuero.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif Centre Suisse d'Informazion Toxicologique, CH-8028 Zürich, Téléphone en cas d'urgence

145 ou 044 251 51 51

## SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Pas de classification.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de dangeraucunMention d'avertissementaucunMentions de dangeraucunConseils de prudenceaucun

Caractéristique particulière Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. EUH208 Peut

produire une réaction allergique.

Produits de nettoyage, 648/2004/CE,

contient:

conservateurs METHYLISOTHIAZOLINONE conservateurs BENZISOTHIAZOLINONE

parfum

#### 2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

NIGRIN Chiffons de nettoyage des vitres

GTIN: 4008153741500

Numero d'article 10067800

**Tegro AG** 

# 8603 Schwerzenbach/Switzerland



Date d'émission 09.06.2015, Révision 09.06.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 2 / 9

# **SECTION 3: Composition / Informations sur les composants**

## Type de produits:

Lors de ce produit, il s'agit d'un mélange.

| Conc. [%]   | Substance  |
|-------------|--|
| 1 - <5      | Propan-2-ol  |
|             | CAS: 67-63-0, EINECS/ELINCS: 200-661-7, EU-INDEX: 603-117-00-0, Reg-No.: 01-2119457558-25-XXXX                                   |
|             | GHS/CLP: Flam. Liq. 2: H225 - Eye Irrit. 2: H319 - STOT SE 3: H336   |
| 0,1 - <0,25 | 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one  |
|             | CAS: 2682-20-4, EINECS/ELINCS: 220-239-6   |
|             | GHS/CLP: Skin Corr. 1B: H314 - Acute Tox. 3: H301 H311 - Acute Tox. 2: H330 - Skin Sens. 1A: H317 - Aquatic Acute 1: H400, M = 1 |

Commentaire relatif aux composants Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

# **SECTION 4: Premiers secours**

#### Description des premiers secours

Indications générales En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.

Après inhalation Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un

spécialiste.

Après ingestion Appeler aussitôt un médecin.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

## Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants

# Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies

environnants.

Jet d'eau. Agent d'extinction non approprié

# 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

risque de formation de produits de pyrolyse toxiques, oxyde de carbone (CO), hydrocarbures

non brûlés

# Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser les vêtements de protection individuel (gants de protection, lunettes de protection,

vêtement de protection).

NIGRIN Chiffons de nettoyage des vitres

GTIN: 4008153741500 Numero d'article 10067800

**Tegro AG** 

#### 8603 Schwerzenbach/Switzerland



Date d'émission 09.06.2015, Révision 09.06.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 3 / 9

## 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir le SECTION 8+13

## SECTION 7: Manipulation et stockage

# 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

# 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Stocker au frais.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes et protéger du rayonnement solaire.

# 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le SECTION 1.2

NIGRIN Chiffons de nettoyage des vitres

GTIN: 4008153741500 Numero d'article 10067800

Tegro AG

#### 8603 Schwerzenbach/Switzerland



Date d'émission 09.06.2015, Révision 09.06.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 4 / 9

# SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (CH)

| Conc. [%] | Substance  |
|-----------|--|
| 1 - <5    | Propan-2-ol  |
|           | CAS: 67-63-0, EINECS/ELINCS: 200-661-7, EU-INDEX: 603-117-00-0, Reg-No.: 01-2119457558-25-XXXX |
|           | VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 200 ppm, 500 mg/m³, 4x, B, SS:C, INRS, NIOSH     |
|           | VLCT: Valeur limite court terme (15min): 400 ppm, 1000 mg/m³                                   |

#### **DNEL**

| Conc. [%] | Substance  |
|-----------|--|
| 1 - <5    | Propan-2-ol, CAS: 67-63-0  |
|           | Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 500 mg/m³.              |
|           | Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 888 mg/kg.                 |
|           | Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 89 mg/m³.           |
|           | Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 319 mg/kg.             |
|           | Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 26 mg/kg kg/d. |

#### **PNEC**

| Conc. [%] | Substance                         |
|-----------|-----------------------------------|
| 1 - <5    | Propan-2-ol, CAS: 67-63-0         |
|           | Eau douce, 140,9 mg/l.            |
|           | sédiment (eau douce), 552 mg/kg.  |
|           | sédiment (Eau de mer), 552 mg/kg. |
|           | Eau de mer, 140 mg/l.             |
|           | soildu sol, 28 mg/kg.             |

# 8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la

configuration des installations

techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Protection des yeux Lunettes de protection.

Protection des mains Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures,

veuillez consulter le fournisseur de gants.

PVC (EN 374).

Protection corporelle Non indispensable sous des conditions normales.

Divers Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité

des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la

résistance chimique des moyens de protection. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les vapeurs.

**Protection respiratoire** Non indispensable sous des conditions normales.

Risques thermiques non applicable

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Voir le SECTION 6+7.

NIGRIN Chiffons de nettoyage des vitres

GTIN: 4008153741500 Numero d'article 10067800

Tegro AG

#### 8603 Schwerzenbach/Switzerland



Date d'émission 09.06.2015, Révision 09.06.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 5 / 9

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat liquide, ou support inerte

CouleurincoloreOdeurcaractéristiqueSeuil olfactifnon déterminéValeur du pHca. 9 (Liquide)Valeur du pH [1%]non déterminéPoint d'ébullition [°C]82 (Liquide)

Point d' éclair [°C] 51 (aucune combustion indépendante n'entretient)

 Inflammabilité (solide, gaz) [°C]
 non applicable

 Limite inférieure d'explosion
 2 Vol.%

 Limite supérieure d'explosion
 12 Vol.%

 Propriétés comburantes
 non

 Pression de vapeur/pression de gaz
 6

[kPa]

Densité [g/ml]0,99 (Liquide)Densité de versement [kg/m³]non applicableSolubilité dans l'eausoluble (Liquide)Coefficient de partage [n-non déterminé

octanol/l'eau]

Viscosité non applicable

Densité relative de vapeur par non déterminé

rapport à l'air

Vitesse d'évaporationnon déterminéPoint de fusion [°C]non déterminéAuto-inflammation [°C]non applicableTemp. de décomposition [°C]non applicable

#### 9.2 Autres informations

aucun

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

# 10.1 Réactivité

Aucun connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

## 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

# 10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement.

#### 10.5 Matières incompatibles

Agent d'oxydation

NIGRIN Chiffons de nettoyage des vitres

GTIN: 4008153741500 Numero d'article 10067800

**Tegro AG** 

#### 8603 Schwerzenbach/Switzerland



Date d'émission 09.06.2015, Révision 09.06.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 6 / 9

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë

| Produit                                  |  |
|--|--|
| ATE-mix, inhalatoire (vapeur), >20 mg/L. |  |
| ATE-mix, dermique, >2000 mg/kg bw.       |  |
| ATE-mix, oral, >2000 mg/kg bw.           |  |

| Conc. [%]   | Substance                                     |
|-------------|---|
| 0,1 - <0,25 | 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 2682-20-4 |
|             | LD50, dermique, Lapin: 326 mg/kg (Lit.).      |
|             | LD50, oral, Rat: 285 mg/kg (Lit.).            |
|             | LC50, inhalatoire, Rat: 0,35 mg/l 4h (Lit.).  |
| 1 - <5      | Propan-2-ol, CAS: 67-63-0                     |
|             | LD50, dermique, Lapin: 6410 mg/kg.            |
|             | LD50, dermique, Rat: 4570-5840 mg/kg.         |
|             | LD50, oral, Souris: 3600 mg/kg (RTECS).       |
|             | LC50, inhalatoire, Lapin: 30 mg/l/4h.         |
|             | LC50, inhalatoire, Rat: 30-73 mg/l/4h.        |

| Lésions | oculaires | graves/irritation |
|---------|-----------|-------------------|
|         |           |                   |

oculaire

non déterminé

Corrosion cutanée/irritation cutanée

non déterminé Sensibilisation respiratoire ou

non déterminé

cutanée

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition unique

Toxicité sur la reproduction

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains

non déterminé

organes cibles - exposition répétée Mutagénèse

non déterminé non déterminé non déterminé

Remarques générales

Cancérogénèse

Données toxologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

NIGRIN Chiffons de nettoyage des vitres

GTIN: 4008153741500

Numero d'article 10067800

**Tegro AG** 

#### 8603 Schwerzenbach/Switzerland



| Date d'émission 09.06.2015, Révision 09.06.2015 | Version 02. Remplace la version : 01 | Page 7 / 9 |
|---|--------------------------------------|------------|
|---|--------------------------------------|------------|

# **SECTION 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

| Conc. [%]   | Substance   |
|-------------|---|
| 0,1 - <0,25 | 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, CAS: 2682-20-4             |
| l           | LC50, (96h), Lepomis macrochirus: 12,4 mg/l (Lit.).       |
| l           | LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss: 6,0 mg/l (Lit.).        |
| E           | EC50, (72h), Selenastrum capricornutum: 0,22 mg/l (Lit.). |
| [           | EC50, (48h), Daphnia magna: 1,6 mg/l (Lit.).              |
| 1 - <5      | Propan-2-ol, CAS: 67-63-0                                 |
| l           | LC50, (96h), Pimephales promelas: 9640 mg/l.              |
| l           | LC50, (48h), Leuciscus idus: 8970 mg/l (DIN 38412, 15).   |
| E           | EC50, (72h), Scenedesmus subspicatus: > 100 mg/l (Lit.).  |
| [           | EC50, (24h), Daphnia magna: > 1000 mg/l (DIN 38412, 11).  |
| E           | EC10, Pseudomonas putida: 5175 mg/l (DIN 38412).          |

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les

compartiments de l'environnement

Comportement dans les stations

d'épuration

Biodégradabilité

non déterminé

AOX-remarque: Pas de réaction dangereuse connue. Ne contient aucun complexant organique pas.

non déterminé

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non à classifier de PBT ou de VPVB sur la base de toutes les informations disponibles.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

# SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

#### **Produit**

Consulter le fabricant pour le recyclage.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

200130

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150102

NIGRIN Chiffons de nettoyage des vitres

GTIN: 4008153741500

Numero d'article 10067800

# **Tegro AG**

# 8603 Schwerzenbach/Switzerland



Date d'émission 09.06.2015, Révision 09.06.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 8 / 9

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

#### 14.4 Groupe d'emballage

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

# 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux section 6 à 8.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

#### SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE 1967/548 (1999/45); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach);

1272/2008; 75/324/CEE(2008/47/CE); 453/2010/CE

**RÈGLEMENTS DE TRANSPORT** ADR (2015); IMDG-Code (2015, 37. Amdt.); IATA-DGR (2015)

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES Ordonnance

(CH):

Ordonnance sur les produits chimiques, Ochim; Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim; Ordonnance sur la protection contre les accidents

majeurs, OPAM.

- Code de cas particulier 200130 - VOC-part [%] 3.6

Ordonnance sur la protection contre

les accidents majeurs (OPAM):

non applicable

- Observe employment restrictions

for people

aucun

- VOC (1999/13/CE) 4 %

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des appréciations de sécurité des matières n'ont pas été réalisées pour les matières produites dans ce mélange.

NIGRIN Chiffons de nettoyage des vitres

GTIN: 4008153741500 Numero d'article 10067800

**Tegro AG** 

# 8603 Schwerzenbach/Switzerland



Date d'émission 09.06.2015, Révision 09.06.2015 Version 02. Remplace la version : 01 Page 9 / 9

# **SECTION 16: Autres informations**

## 16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H330 Mortel par inhalation.

H301+H311 Toxique par ingestion ou par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

#### 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

CAS = Numéro du Chemical Abstract Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging[Règlement relatif à la classification, à

l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) no 1272/2008]

DMEL = Derived Minimum Effect Level

DNEL = Derived No Effect Level [Dose dérivée sans effet]

EC50 = Median effective concentration

ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community[Espace économique européen (UE + Islande,

Liechtenstein et Norvège)]

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances [Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire]

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances [Liste européenne des substances chimiques notifiées]

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals [Système général harmonisé]

IATA = International Air Transport Association [Association internationale du transport aérien]
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying
Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods [Code maritime international des marchandises dangereuses]

IUCLID = International Uniform ChemicaL Information Database

LC50 = Lethal concentration, 50% [Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)]

LD50 = Median lethal dose [Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)]

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance [Persistant, bioaccumulable et toxique]

PNEC = Predicted No-Effect Concentration [Concentration(s) prédite(s) sans effet] REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]

$$\label{eq:two_state} \begin{split} &\text{TLV}@/\text{TWA} = \text{Threshold limit value} - \text{time-weighted average} \\ &\text{TLV}@\text{STEL} = \text{Threshold limit value} - \text{short-time exposure limit} \end{split}$$

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative [très persistant et très bioaccumulable]

## 16.3 Autres informations

Méthode de classification

Positions modifiées

SECTION 3 ajouté: 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

SECTION 11 supprimé: La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

Copyright: Chemiebüro®



